

L'alternance « pour acquérir de l'expérience »

Après le collège, il est possible de poursuivre sa formation en alternance, en alliant études et pratique en entreprise. Une formule de plus en plus plébiscitée par les jeunes et les employeurs.

« Les jeunes sont en phase avec le monde professionnel : ils découvrent les réalités des métiers et du fonctionnement de l'entreprise. » Fabrice Seigneurie est formateur, responsable des 3^e à la MFR (maison familiale rurale) de Saint-Sauveur Villages, dans la Manche. Ses élèves peuvent suivre des formations en alternance dès la 4^e, à partir de 14 ans et jusqu'au bac pro.

« En 4^e et 3^e d'orientation, les stages peuvent se dérouler dans tous les secteurs d'activité, afin d'aider l'élève à définir un projet d'orientation, précise le formateur. En bac pro, ils s'exercent dans le milieu des Services à la personne et aux territoires (Sapat). »

D'une durée de deux à six semaines dans la même entreprise, ils permettent de « mettre en place un réel apprentissage du métier ». « Les professionnels apprécient de pouvoir accueillir ces jeunes, car ils repèrent leurs futurs apprentis ou salariés. »

Apprendre sur le terrain

La formation en alternance peut s'effectuer sous statut scolaire, avec des périodes de formation en entreprise : le jeune reste un élève. Mais elle peut également s'effectuer sous



Le formateur suit le jeune en entreprise lors de visites de stage.

| CRÉDIT PHOTO : MFR

statut salarié. Dans ce cas, le jeune, qui doit avoir entre 16 et 29 ans révolus, signe un contrat d'apprentissage avec une entreprise. Le jeune

a un statut d'apprenti. Mais dans tous les cas, l'apprenti ne peut se substituer à un salarié. La période en entreprise fait partie du cursus d'apprentissage et doit être encadrée par un maître de stage.

« Il est indispensable que le maître de stage joue son rôle d'accompagnant pour l'acquisition des connaissances et des pratiques, explique Fabrice Seigneurie. Les élèves partent en stage avec des objectifs et des plans d'études (questionnaires de terrain sur des thématiques) qui sont ensuite exploités en classe et contribuent à élaborer leurs rapports de stages ou leurs dossiers supports d'examen. » Pour s'en assurer, le

formateur réalise des visites de stage et des bilans téléphoniques réguliers avec le maître de stage, ainsi que des bilans, individuels et collectifs avec les élèves.

L'alternance permet aussi d'acquérir l'expérience tant recherchée par les employeurs. Il est fréquent que le stage débouche sur une prise de poste. Fabrice Seigneurie avait réalisé il y a quelques années une petite « enquête maison » qui faisait apparaître que, « six ans après leur départ de la MFR, 63 % des jeunes travaillaient dans une des entreprises dans lesquelles ils avaient fait un stage ».

Quelles formations en alternance ?

Il n'existe pas d'alternance pour les élèves de collège de moins de 15 ans. Toutefois, ils peuvent découvrir le monde du travail dans le cadre d'une classe 3^e prépa-métiers, qui comprend des enseignements de découverte professionnelle et des stages.

Au lycée, il faudra choisir une spécialité de CAP, préparé en deux ans, ou de bac professionnel, préparé en trois. Ces diplômes peuvent être suivis sous statut salarié dans un lycée professionnel, un CFA, une MFR, etc.

Le CAP se prépare en deux ans après la 3^e. Il confère une qualification d'ouvrier ou d'employé qualifié et permet une entrée directe dans la vie active. Il compte environ 200 spécialités pour les métiers de l'artisanat, de la production et des services. Tous les CAP peuvent être effectués en alternance, le plus souvent avec un contrat d'apprentissage, sous réserve d'avoir 16 ans.

Le bac pro vise en général l'insertion professionnelle, c'est-à-dire l'entrée directe dans la vie active. De nombreux bacs pros peuvent être effectués en alternance. Les modalités sont différentes selon les établissements. Certains proposent la 1^{re} année à temps plein sous statut scolaire, puis la 2^e année et/ou la 3^e année en alternance, d'autres proposent les trois années de formation en alternance.

Il est possible aujourd'hui d'effectuer toute sa scolarité en alternance jusqu'à bac + 5. Pendant longtemps réservée aux BTS (bac +2) et à certaines filières (commerce, vente, comptabilité, gestion, industrie), l'offre de diplômes en alternance s'est considérablement diversifiée : BUT, licences professionnelles, masters, écoles d'ingénieurs et de commerce sont de plus en plus nombreux à en proposer.



VENDREDI

22 MARS

Portes
ouvertes
de 16 h
à 19 h

4^e-3^e Seconde Générale

Bac STAV Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

Bac Pro CGEA Conduite Gestion d'une Entreprise Agricole

Bac Pro Agroéquipement Bac Pro CGESCFCanin-Félin

Bac Général

APPRENTISSAGE (hors études supérieures)

Cap Jardinier-Paysagiste

Cap Métiers de l'Agriculture

Bac Pro CGEA

CAMPUS ÉTUDIANT

BTS ACD Agronomie Cultures Durables (par apprentissage)

BTS BIOQUALIM Qualité, Alimentation, Innovation et Maîtrise sanitaire

BTS ACSE Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole (scolaire ou apprentissage)

BTS GPN Gestion Protection de la Nature (par apprentissage)

LICENCE PRO CMEAR Conseil Management Entreprises Agricoles (scolaire, apprentissage, alternance)





Établissement privé sous contrat avec l'État



22450 La Roche-Jaudy



lycee.pommerit.fr



Tél. 02 96 91 35 63